



## Accompagner les femmes victimes de violences

Les violences faites aux femmes regroupent **différents types d'agressions susceptibles d'affecter une femme**, que ce soit dans le cadre intime et familial ou dans la sphère publique. Les types de violences sont très divers et couvrent notamment : les violences conjugales et intra familiales comme les mariages forcés, les agressions sexuelles, les viols, le harcèlement sous toutes ses formes, les homicides commis par un partenaire intime ou un ex conjoint. Si la situation diffère bien évidemment selon les pays et les contextes spécifiques, c'est un **phénomène répandu dans l'ensemble des pays et qui concerne des femmes de toute culture ou classe sociale**.

Etant donné l'ampleur du phénomène, un certain nombre d'acteurs et d'actrices – associations, institutions publiques, entreprises – s'engagent pour déployer des actions de repérage, de suivi et d'accompagnement des femmes victimes de violences. Il s'agit de combiner des **actions de sensibilisation** ciblant les femmes mais également leur entourage, avec des **actions de soutien actif** donnant la possibilité aux femmes concernées de s'exprimer, de sortir des situations de violences qu'elles subissent en les aidant à **s'autonomiser**.

## LES CHIFFRES CLÉS

Coût évalué des violences faites aux femmes en France : **2,5 Milliards € par an**<sup>1</sup>

En France, **1 femme meurt tous les 3 jours** du fait de la violence de son conjoint ou ex conjoint<sup>1</sup>

En France les agresseurs sont des inconnus dans **seulement 17% des cas**<sup>2</sup>

<sup>1</sup> 2012, Ministère des Affaires sociales, de la santé et des Droits des femmes

<sup>2</sup> 2017, Enquête sur les violences sexuelles, Fondation Jean Jaurès

## 3 QUESTIONS À...



**FRANÇOISE BRIÉ** est membre du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes et directrice de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF). La FNSF, soutenue par la Fondation RAJA-Danièle Marcovici depuis 2014, est un réseau d'associations françaises spécialisées dans le suivi et l'hébergement des femmes victimes de violences, en particulier conjugales. La FNSF a initié et gère la ligne d'écoute nationale 3919 - Violences Femmes Info. Chaque année, plus de 30 000 femmes sont accompagnées et plus de 6 500 femmes et enfants hébergés par les associations membres de la FNSF.

### Quels sont les facteurs déterminants à l'origine de comportements de violences vis-à-vis des femmes ?

Les violences faites aux femmes s'inscrivent globalement dans un contexte d'inégalités entre les femmes et les hommes. Le modèle social de référence est celui de la domination masculine, et ce partout dans le monde. Il s'agit d'une construction sociale stéréotypée généralisée, qui dépasse largement l'échelle individuelle : le corps des femmes est considéré comme la possession des hommes qui se donnent le droit d'y accéder sans autorisation et de le contrôler. Ce phénomène a été de tout temps et en tout lieu toléré et accepté.

Sa remise en cause passe par un questionnement de nos modes de fonctionnement, par la sécurisation d'une égalité d'accès aux mêmes droits pour les femmes et les hommes, par la déconstruction des stéréotypes sexistes.

### Comment peut-on catégoriser les différentes formes de violence ?

Les violences peuvent être physiques, psychologiques, verbales, sexuelles, économiques (confiscation des ressources) et administratives (confiscation des papiers).

Il est essentiel de souligner que, le plus souvent, il ne s'agit pas de violences ponctuelles, isolées. Dans les cas les plus graves, on a affaire à un continuum d'actes, par exemple un enchaînement excision - mariage forcé - viol - mise sous dépendance éco-

nomique et psychologique, violences conjugales ; ce qui rend d'autant plus nécessaire d'intervenir au plus tôt pour rompre ce continuum.

### Comment assurer l'efficacité des actions mises en œuvre en matière de lutte contre les violences ?

Il faut déconstruire les stéréotypes, contribuer à une nouvelle construction sociale d'égalité, d'accès aux mêmes droits pour toutes et tous, et ce à toutes les échelles. Il faut, par ailleurs, se donner les moyens de répondre à toutes les femmes victimes dès qu'elles le souhaitent et agir au plus tôt : proposer des services spécialisés de proximité, prendre en compte l'ensemble des problématiques qui se posent.

Un facteur clé de réussite des projets dans ce domaine est la professionnalisation et l'expérience. Les personnes accompagnant les femmes doivent avoir été formées aux spécificités des violences et à leurs conséquences, à l'évaluation du danger, et être personnellement convaincues de l'égalité femmes-hommes.

Enfin, il faut viser une coordination des actions : un soutien ponctuel peut soulager une femme victime de violences mais ne pourra être véritablement efficace que s'il est intégré à une démarche conjointe des différents partenaires pour un suivi et un accompagnement conduisant à l'autonomisation de la femme.

[>>> Lire l'interview complète de Françoise Brié](#)

## DES ASSOCIATIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

### Zoom sur 3 associations soutenues par la Fondation RAJA-Danièle Marcovici



#### >>> Lutter contre la précarisation des femmes victimes de violences

Les femmes victimes de violences conjugales sont de plus en plus nombreuses à s'adresser à L'Escalier - Solidarité Femmes. En plus d'une ligne d'écoute et de centres d'hébergement, l'association leur propose, dans son lieu d'accueil de Gennevilliers (92), une prise en charge globale et personnalisée ainsi qu'un soutien à la réinsertion sociale et professionnelle. En entamant un processus de reconstruction psychologique, en simplifiant les démarches administratives et juridiques et en aidant à se réorganiser pour une vie normale, cet accompagnement leur permet de se soustraire au plus tôt aux violences.

#### >>> Informer les femmes prostituées de leurs droits

Le bus de l'association Grisélidis va à la rencontre de près de 600 prostituées par an sur la région de Toulouse. Sa présence nocturne hebdomadaire dissuade les agressions et permet aux prostituées d'y trouver un abri et d'accéder aux soins en cas de violences. Elle rompt l'isolement de ces femmes, souvent en situation administrative précaire (85% sont des migrantes d'Europe de l'Est ou d'Afrique subsaharienne). Grisélidis fait de la prévention santé et informe les femmes sur leurs droits fondamentaux. Elle leur propose une aide juridique pour dénoncer les violences subies ou soutenir les demandes d'asile, et aussi un accompagnement socio-professionnel pour stabiliser leur situation et leur redonner la capacité à agir par elles-mêmes.



#### >>> Accompagner les femmes syriennes isolées

L'association Revivre accueille les réfugiés syriens en France et les accompagne dans leurs démarches d'asile juridique. Face à la forte augmentation du nombre de femmes syriennes isolées arrivant en France et leurs témoignages sur la violence du parcours migratoire, Revivre développe un programme spécifique pour les femmes isolées. Cet accompagnement comprend un suivi social, juridique et psychologique, et aussi l'aide à l'obtention prioritaire d'un logement et du statut de réfugiée, des cours d'apprentissage du français, des ateliers d'aide à la recherche d'emploi et des activités de loisirs, afin de faciliter leur insertion en France après le traumatisme de l'exil.